ART. 6 N° 159

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 159

présenté par M. Bompard

ARTICLE 6

Après le mot :

« française »,

supprimer la fin de l'alinéa 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il y a la nécessité d'être français pour être policier français. C'est une fonction régalienne.